

La dengue, le chikungunya et le zika sont des maladies à déclaration obligatoire. Transmises par les moustiques du genre *Aedes*, ces maladies peuvent être à l'origine de formes sévères et/ou de complications. Ainsi, en période d'activité du moustique *Aedes albopictus*, du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre, la surveillance épidémiologique est renforcée par l'analyse quotidienne des résultats des laboratoires privés Biomnis et Cerba et le signalement dès la suspicion clinique (dispositif maintenu en Nouvelle-Aquitaine). Ce dispositif a pour objectif de prévenir l'installation de chaînes de transmission de ces virus sur le territoire métropolitain. En 2021, en Nouvelle-Aquitaine, excepté la Creuse, tous les départements étaient colonisés par le vecteur *Aedes Albopictus*.

### Points clés

#### En Nouvelle-Aquitaine

Du 1<sup>er</sup> mai au 3 septembre 2021, parmi 23 signalements, 20 ont été confirmés, tous importés (Figure 1) :

- 19 cas importés de dengue (dont 16 avaient séjourné à la Réunion) ;
- 1 cas importé de chikungunya ;
- Aucun cas de zika.

Les cas de dengue ont été identifiés dans 6 départements de la région (Tableau 1) : Charente-Maritime, Gironde, Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne. Pour 16 des 20 cas confirmés ou probables signalés en Nouvelle-Aquitaine, un opérateur de démoustication a été sollicité.

Au total, ont été réalisées 35 enquêtes autour des cas confirmés ou probables résidant ou de passage dans la région qui ont donné lieu à deux traitements larvicides (en Corrèze et en Gironde) et 14 traitements adulticides (en Corrèze, en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques) (Tableau 2).

#### En France métropolitaine

Du 1<sup>er</sup> mai au 3 septembre 2021, ont été confirmés :

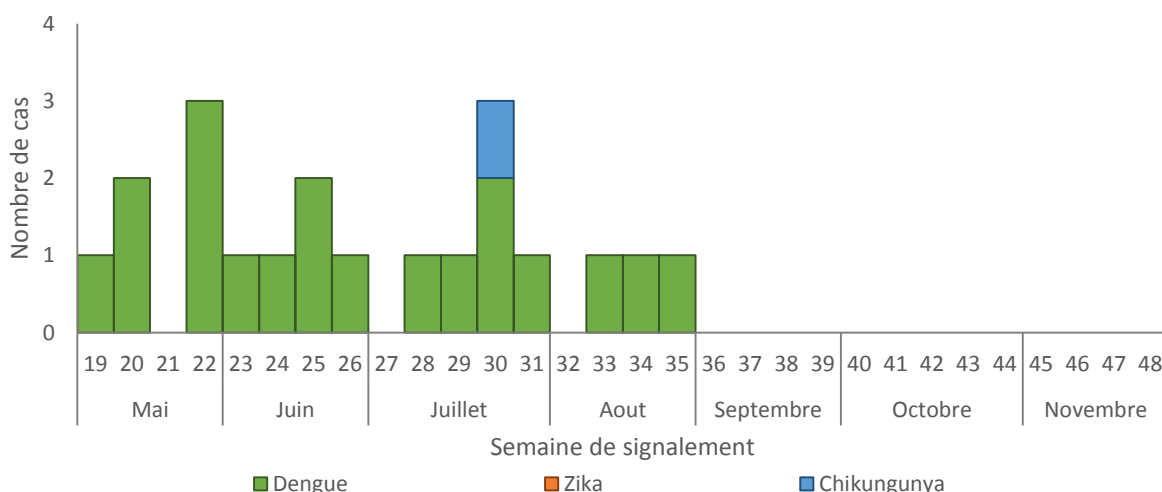
- 132 cas importés de dengue (75 % avaient séjourné à la Réunion) ;
- 2 cas importés de chikungunya ;
- Aucun cas importé de zika.

**Un cas autochtone de dengue** a été identifié dans le département du Var le 26/07/2021.

<https://www.paca.ars.sante.fr/var-demoustication-et-surveillance-renforcee-apres-la-detection-dun-cas-autochtone-de-dengue>

Pour en savoir plus : consulter le [site de Santé publique France](https://www.santepubliquefrance.fr)

Figure 1 - Distribution hebdomadaire des signalements et des cas confirmés de chikungunya, de dengue et de zika en Nouvelle Aquitaine, 1<sup>er</sup> mai au 3 septembre 2021 (source : Voozarbo-Santé publique France)



**Tableau 1 - Récapitulatif des signalements de chikungunya, dengue et zika reçus en Nouvelle-Aquitaine du 1<sup>er</sup> mai au 3 septembre 2021 (source : Voozarbo-Santé publique France)**

Département	Cas suspects signalés	Cas confirmés ou probables importés			En cours d'investigation et/ou en attente de résultats biologiques	Cas confirmés ou probables pour lesquels l'OPD a été sollicité
		Dengue	Chik	Zika		
Charente	0	0	0	0	0	0
Charente Maritime	3	2	1	0	0	2
Corrèze	0	0	0	0	0	0
Creuse	0	0	0	0	0	0
Dordogne	0	0	0	0	0	0
Gironde	12	9	0	0	1	9
Landes	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0	0	0	0
Pyrénées-Atlantiques	2	2	0	0	0	2
Deux-Sèvres	1	1	0	0	0	1
Vienne	4	4	0	0	0	2
Haute-Vienne	1	1	0	0	0	0
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>23</b>	<b>19</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>16</b>

**Tableau 2 - Nombre de cas de chikungunya, dengue et zika, d'enquêtes et de traitements de lutte antivectorielle en Nouvelle-Aquitaine du 1<sup>er</sup> mai au 3 septembre 2021 (source : SILAV)**

(NB : Si plusieurs traitements sur une même zone sont réalisés sur une même journée, ils ne sont comptabilisés qu'une fois, ces données comprennent les enquêtes et traitements en lien avec des cas signalés dans une autre région)

Département	Nombre d'enquêtes autour des cas* résidant ou de passage dans le département	Nombre de traitements larvicides	Nombre de traitements adulticides
Charente	0	0	0
Charente Maritime	2	0	0
Corrèze	1	1	1
Creuse	0	0	0
Dordogne	0	0	0
Gironde	18	1	10
Landes	1	0	0
Lot-et-Garonne	0	0	0
Pyrénées-Atlantiques	6	0	3
Deux-Sèvres	2	0	0
Vienne	5	0	0
Haute-Vienne	0	0	0
<b>Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>35</b>	<b>2</b>	<b>14</b>

\*Cas confirmé ou probable de Chikungunya, dengue et Zika

### En savoir plus

Dossier maladies vectorielles : [Santé publique France](#)

Données épidémiologiques dengue, chikungunya, Zika : [Données épidémiologiques](#)

Des informations et supports de prévention à télécharger et diffuser en région : [site ARS Nouvelle-Aquitaine](#)

Portail de signalement du moustique tigre : [https://signalement-moustique.anses.fr/signalement\\_albopictus/](https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/)

**Fiche de déclaration obligatoire** pour les professionnels de santé : [dengue](#), [chikungunya](#), [Zika](#)

**Signalement à l'ARS** : [ars33-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars33-alerte@ars.sante.fr), fax : 05 67 76 70 12, tel : 0809 400 004

J'ÉLIMINE LES EAUX STAGNANTES

JE CHANGE L'EAU RÉGULIÈREMENT ET VIDÉ LES COUPELLES

JE COUVRE LES BIDONS D'EAU ET LES BASSINS

JE NETTOIE LES GOUTTIÈRES

JE NE LAISSE PAS STAGNER L'EAU DE PLUIE

**COUPEZ L'EAU aux moustiques tigres !**

Dengue, chikungunya, zika **PROTÉGEONS-NOUS !**

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs, même dans de petites quantités d'eau. **C'est là qu'il faut agir...**

**PARTOUT, SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES !**

### SpFrance Nouvelle-Aquitaine

Site Bordeaux :  
103 bis rue Belleville - CS  
91704 - 33063 Bordeaux  
Cedex  
Tél. : 05 57 01 46 20 - Fax :  
05 57 01 47 95

Site Poitiers :  
4 rue Micheline Ostermeyer -  
86021 Poitiers cedex  
Tél. : 05 49 42 31 87 - Fax :  
05 49 42 31 54

[nouvelleaquitaine@santepubliquefrance.fr](mailto:nouvelleaquitaine@santepubliquefrance.fr)

### Contact presse

[presse@santepubliquefrance.fr](mailto:presse@santepubliquefrance.fr)

### Diffusion Santé publique France

12 rue du Vale d'Osne  
94415 Saint-Maurice Cedex  
[www.santepubliquefrance.fr](http://www.santepubliquefrance.fr)

### En Collaboration avec



et les opérateurs intervenant sur le territoire de Nouvelle Aquitaine :

- Altopictus
- Conseil départemental de Charente Maritime
- Qualyse
- Laboratoire départemental de la Creuse